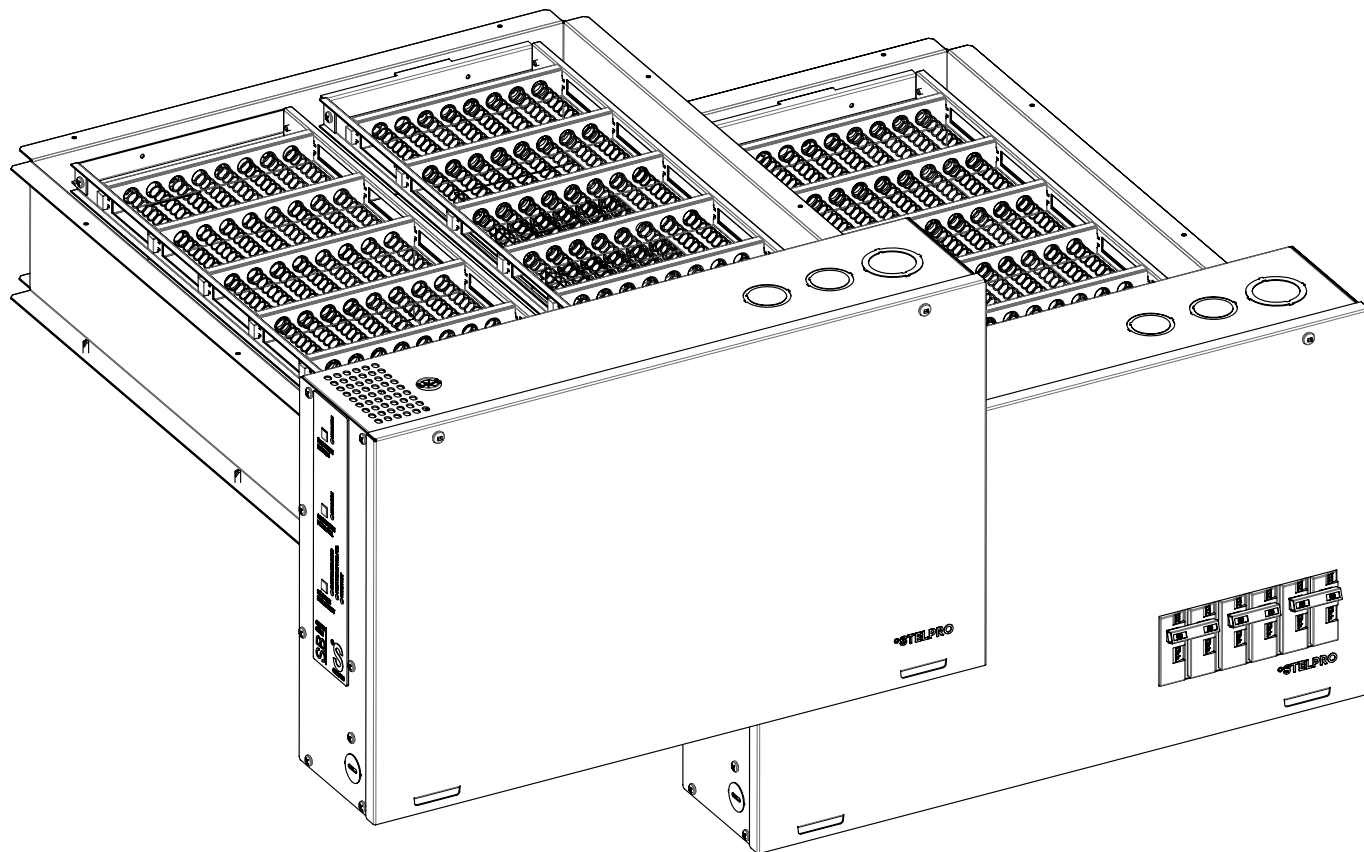


SÉRIE SB CHAUFFE-AIR BIÉNERGIE

LISTE DES COMPOSANTS DE RECHANGE INCLUSE



Si vous consultez ce guide sur le web, veuillez noter que ce produit a été modifié depuis son lancement. Pour obtenir le guide correspondant à votre version (fabrication avant octobre 2015), contactez le service à la clientèle.



E322241

Ce guide doit être lu attentivement par l'utilisateur de l'équipement.



AVERTISSEMENT

Avant d'installer ou d'utiliser ce produit, vous devez lire et comprendre les présentes directives et les conserver pour référence ultérieure. Le fabricant ne pourra pas être tenu responsable de quoi que ce soit et la garantie ne sera pas valide si l'installateur et l'utilisateur ne respectent pas ces directives.

Ce produit doit être installé par une personne qualifiée et raccordé par un **électricien certifié** conformément aux **codes de l'électricité et du bâtiment** en vigueur dans votre région.

Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des préjudices corporels, des dommages matériels, des blessures graves et des chocs électriques potentiellement mortels.

Assurez-vous que toutes les vis et les connexions de raccordement électrique sont bien serrées avant de faire fonctionner l'appareil au cas où elles se seraient relâchées pendant le transport.

Protégez l'appareil à l'aide des disjoncteurs ou des fusibles appropriés en vous référant à la plaque signalétique.

Assurez-vous que la tension d'alimentation (volts) correspond à celle indiquée sur la plaque signalétique.

Cet appareil doit être **mis à la terre**.

Coupez l'alimentation électrique de l'appareil au disjoncteur/fusible avant de procéder à l'installation, à la réparation et au nettoyage.

Assurez-vous que l'appareil est conçu pour l'utilisation prévue (au besoin, consultez le catalogue de produits ou un représentant).

Si la puissance de l'appareil est insuffisante pour la taille de la maison, celui-ci fonctionnera sans arrêt, ce qui le fera vieillir prématurément.

Respectez les distances et les positions mentionnées dans la section d'installation de ce guide.

Si l'installateur ou l'utilisateur modifie l'appareil de quelque façon que ce soit, il sera tenu responsable de tout dommage résultant de cette modification et la certification UL pourrait être annulée.

Cet appareil ne doit pas entrer en contact avec une source d'eau et doit être à l'abri des éclaboussures. Ne l'utilisez pas si une partie quelconque a été submergée. De plus, ne l'activez ou ne le désactivez pas lorsque vous avez les pieds dans l'eau ou les mains mouillées.

Lorsque vous coupez une partie d'acier pour l'installation du conduit de retour, assurez-vous de ne pas endommager le câblage électrique de l'appareil.

Puisqu'il chauffe, cet appareil présente des risques même lorsqu'il fonctionne de façon normale. Faites donc preuve de **prudence**, de **discernement** et de **diligence** lorsque vous l'utilisez. Pour éviter les brûlures, ne laissez pas la peau nue entrer en contact avec les surfaces chaudes. Laissez l'appareil refroidir quelques minutes avant de le manipuler (il reste chaud pendant un certain temps).

N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de l'appareil. Cette obstruction entraînerait une surchauffe, ce qui pourrait causer un incendie.

N'insérez pas de corps étrangers dans les entrées et sorties d'air de l'appareil, car cela pourrait l'endommager et causer des chocs électriques ou un incendie.

L'appareil comporte des pièces chaudes et pouvant produire des arcs électriques (étincelles). Il n'est pas conçu pour être utilisé ou entreposé dans des endroits humides ou contenant des liquides inflammables, des matières combustibles et des produits corrosifs, abrasifs, chimiques ou explosifs tels que, mais non limités à, de la peinture, de l'essence, du chlore et des produits de nettoyage.

Certains endroits sont plus poussiéreux que d'autres. Il est donc de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer s'il doit changer le filtre selon la quantité de saleté accumulée sur ce dernier. Il y a risque d'incendie si le produit n'est pas installé et nettoyé conformément aux présentes directives.

L'activation de la protection thermique indique que l'appareil a été soumis à des conditions de fonctionnement anormales. Si celle-ci demeure activée ou s'active et se désactive de façon répétitive, il est recommandé de faire inspecter l'appareil par un électricien qualifié ou un centre de réparation reconnu afin de s'assurer qu'il n'est pas endommagé (référez-vous préalablement aux termes de la garantie limitée).

Si cet appareil est endommagé ou défectueux, coupez son alimentation électrique au disjoncteur/fusible et faites-le réparer dans un centre de réparation reconnu (référez-vous préalablement aux termes de la garantie limitée).

Identifiez tous les fils avant de débrancher l'appareil pour vous assurez de les raccorder correctement par la suite. Un mauvais raccordement peut causer un dysfonctionnement et présenter un danger.

Remarque : Lorsqu'une partie des caractéristiques techniques du produit doit être modifiée afin d'améliorer la maniabilité ou d'autres fonctions, la priorité est accordée aux caractéristiques techniques du produit lui-même. Dans ce cas, le mode d'emploi pourrait ne pas correspondre entièrement à toutes les fonctions du produit présenté. Par conséquent, le produit et son emballage, ainsi que le nom et l'illustration, peuvent être différents de ceux présentés dans ce manuel.

FONCTIONNEMENT

Le chauffe-air biénergie SB est conçu de façon à activer, en réponse à une demande de chauffage du thermostat, soit un appareil de chauffage externe ou bien ses propres éléments de chauffage. Selon le mode sélectionné et la température extérieure, un des deux modes de chauffage sera actif.

La commande de chauffage en provenance du thermostat est relayée au chauffe-air par les bornes « W » et « R » alors que la sonde SHQ* lui fournit le signal de température extérieure.

*La sonde extérieure SHQ est fournie et installée par Hydro-Québec.

Les trois boutons poussoir sur le chauffe-air permettent de sélectionner l'un des 3 modes disponibles : mode biénergie, mode électrique ou mode combustible. Le mode sélectionné est indiqué par les voyants « COMBUSTIBLE », « ÉLECTRIQUE » ou « BIÉNERGIE ».

Pour le mode biénergie, un des deux voyants indiquera le mode de chauffage en fonction.

Un voyant orange indique une demande de chauffage.

Le mode de chauffage choisi est gardé en mémoire en cas de panne.

En mode chauffage électrique, la température du plenum peut être ajustée sur la carte à l'aide d'un potentiomètre, le réglage va de 35°C à 60°C.

NOTE : le terme combustible fait référence au gaz naturel et au mazout (communément appelé huile à chauffage).

MODE BIÉNERGIE

Dans ce mode de fonctionnement, lors d'une commande de chauffage du thermostat (signal entre les bornes « W » et « R »), la décision du chauffe-air de choisir entre l'activation de ses propres éléments de chauffage ou l'activation de la fournaise est assujettie au signal de la sonde extérieure.

Plus précisément, lors d'une commande de chauffage du thermostat, si la prise de mesure du capteur de température extérieure descend jusqu'à atteindre les $-12^{\circ}\text{C}/-15^{\circ}\text{C}$ (en fonction de votre zone climatique), alors le chauffe-air désactivera ses éléments de chauffage et activera le brûleur de la fournaise. Inversement, lors d'une commande de chauffage du thermostat, si la prise de mesure du capteur de température extérieure remonte jusqu'à atteindre les $-12^{\circ}\text{C}/-15^{\circ}\text{C}$ (en fonction de votre zone climatique), alors le chauffe-air désactivera le brûleur de la fournaise et à la suite d'un délai de 5 minutes activera ses propres éléments de chauffage ainsi que le ventilateur de la fournaise.

MODE ÉLECTRIQUE

Dans ce mode de fonctionnement, lors d'une commande de chauffage du thermostat, le chauffe-air n'activera que ses propres éléments de chauffage sans égard à la prise de mesure de la sonde extérieure.

MODE COMBUSTIBLE (MAZOUT OU GAZ NATUREL)

Dans ce mode de fonctionnement, lors d'une commande de chauffage du thermostat, le chauffe-air redirige cette demande à la fournaise sans égard à la prise de mesure de la sonde extérieure.

AUTO-RELÈVE (DÉROGATION DU MODE DE CHAUFFAGE)

CETTE SECTION NE S'APPLIQUE QU'EN MODE BIÉNERGIE

Dans le cas où un mauvais fonctionnement serait détecté dans le mode de chauffage actif alors que le chauffe-air est en mode biénergie, le chauffe-air outrepassera ce mode de chauffage afin que l'autre mode de chauffage prenne le relais.

Le mauvais fonctionnement est détecté à l'aide de la sonde de température du plénum dont le chauffe-air biénergie SB est muni.

Grâce à cette donnée, le chauffe-air est en mesure de détecter que le système de chauffage (électrique ou combustible) mis en marche ne fonctionne pas adéquatement.

Lorsque le thermostat envoie une commande de chauffage au contrôle du chauffe-air, celui-ci commande le démarrage d'un des deux modes de chauffage (électrique ou combustible) selon l'état du signal de la sonde de température extérieure SHQ. Chaque fois qu'un cycle de chauffage démarre, un compte à rebours de 15 minutes s'amorce.

Lorsque ce délai est écoulé, si la température du plénum n'a pas atteint la température d'auto-relève (voir température d'auto-relève plus bas) et que la demande du thermostat est toujours présente, le mode de chauffage activé au début du cycle sera désactivé et le second sera activé. Par exemple, lors de la demande du thermostat, si le contrôle a mis en marche le mode électrique, le mode d'auto-relève sera le mode « COMBUSTIBLE » et vice-versa.

Lors de l'auto-relève, le voyant qui clignote représente le mode ayant un mauvais fonctionnement.

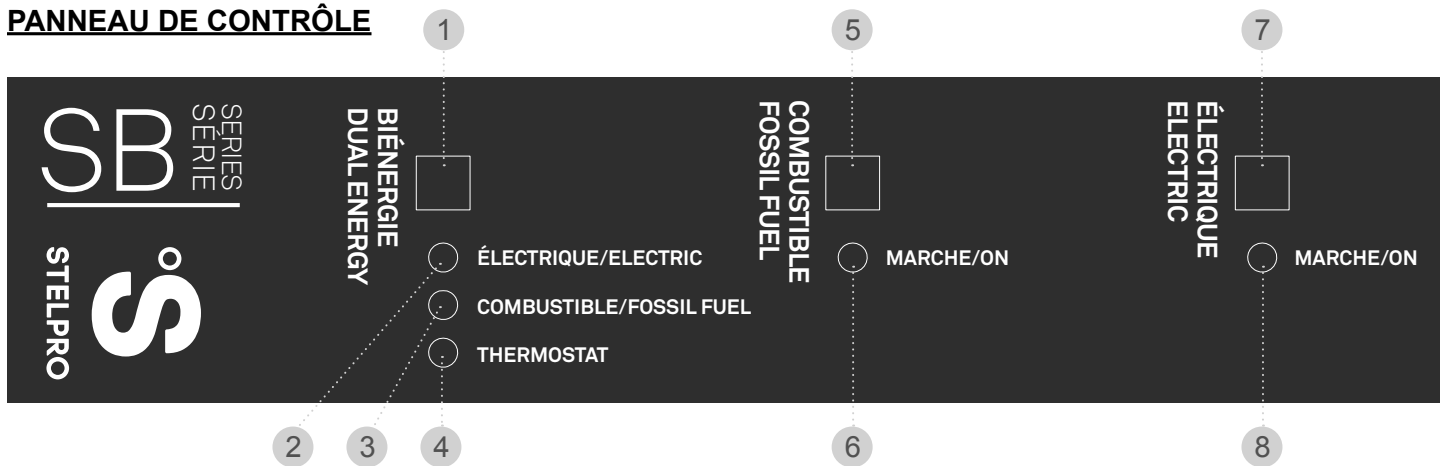
L'utilisateur peut annuler l'auto-relève en tout temps en appuyant sur l'un des 3 boutons et sélectionner le mode de chauffage de son choix.

Une fois l'auto-relève enclenchée, la durée de la dérogation est fixée à 1 heure pour les deux premières tentatives de récupération. La durée des périodes d'auto-relève subséquente passe à 12 heures.

Après chaque période de dérogation, l'auto-relève est désactivée afin de vérifier si le mode défectueux est fonctionnel à nouveau.

Si les deux modes de chauffage sont défectueux, la fonction d'auto-relève s'activera toutes les 15 minutes, et ce, jusqu'à ce que la défectuosité d'un des deux modes soit corrigée.

PANNEAU DE CONTRÔLE



LÉGENDE

1. Bouton **BIÉNERGIE** : Permet la sélection du mode Électrique ou Combustible.
2. Témoin lumineux **ÉLECTRIQUE** : Indique que le mode Électrique du mode Biénergie est en fonction.
3. Témoin lumineux **COMBUSTIBLE** : Indique que le mode Combustible du mode Biénergie est en fonction.
4. Témoin lumineux orange **THERMOSTAT** : Indique une demande de chauffage venant du thermostat.
5. Bouton **COMBUSTIBLE** : Permet la sélection du mode Combustible.
6. Témoin lumineux **COMBUSTIBLE - MARCHÉ** : Indique que le mode Combustible est en fonction.
7. Bouton **ÉLECTRIQUE** : Permet la sélection du mode Électrique.
8. Témoin lumineux **ÉLECTRIQUE - MARCHÉ** : Indique que le mode Électrique est en fonction.

TEMPÉRATURE D'AUTO-RELÈVE

La température de l'auto-relève est définie comme étant la température d'air minimale dans le plénum sous laquelle la fonction d'auto-relève s'amorcera (après un délai de 15 minutes). Elle est ajustable par l'installateur à l'aide du potentiomètre installé à même la carte.

L'installateur doit déterminer la valeur d'ajustement en prenant une lecture de température de l'air du plénum avec les éléments électriques en marche et non le brûleur de la fournaise. Il doit ensuite ajuster la valeur du bouton rotatif à une température moindre que celle lue dans le plénum.

Le tableau suivant indique le fonctionnement de la carte :

FONCTIONNEMENT DE LA CARTE								
MODE			ENTRÉES			BRÛLEUR	ÉLÉMENTS	VENTILATEUR
ÉLECTRIQUE	COMBUSTIBLE	BIÉNERGIE	W1	G	SHQ			
0	0	1	1	0	0	ON	OFF	OFF
0	0	1	1	1	0	ON	OFF	ON
0	0	1	1	X	1	OFF	ON	ON
0	1	0	1	0	X	ON	OFF	OFF
0	1	0	1	1	X	ON	OFF	ON
0	1	0	0	1	X	OFF	OFF	ON
1	0	0	1	X	X	OFF	ON	ON
X	X	X	0	1	X	OFF	OFF	ON
X	X	X	0	0	X	OFF	OFF	OFF

RACCORDEMENTS AU THERMOSTAT ET À LA FOURNAISE

Le thermostat existant peut être utilisé pour contrôler le chauffe-air biénergie SB. Le chauffe-air comprend un bornier de raccordement des signaux qui est situé directement sur la carte électronique. Celui-ci permet de raccorder le thermostat ainsi que les bornes de commande de la fournaise (R, W et G). Veuillez vous référer aux schémas de câblage suivants pour savoir comment raccorder le thermostat et la fournaise au chauffe-air.

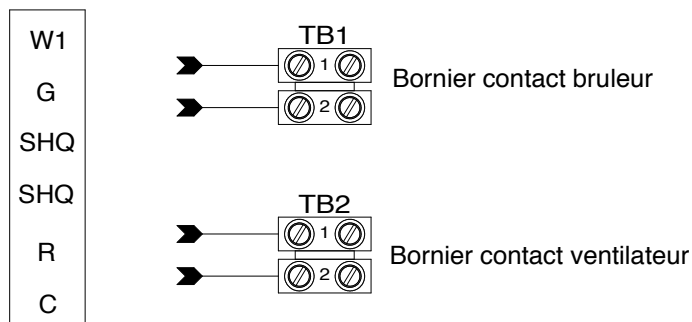


FIGURE 9

CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

Le chauffe-air SB a des caractéristiques qui accroissent sa sécurité de fonctionnement. Les paragraphes suivants décrivent les différents systèmes de sécurité permettant aux chauffe-air de fonctionner de façon toujours sécuritaire.

DÉTECTION DE SURCHAUFFE DU PLÉNUM

La carte de contrôle du chauffe-air SB est en mesure de savoir si la température du plénum a dépassé un certain seuil critique au-delà duquel le fonctionnement des éléments pourrait conduire à leur usure prématurée et même à une surchauffe de l'appareil. Dans le cas par exemple où le filtre à air de la fournaise serait sale, la circulation d'air dans les conduits deviendrait insuffisante pour dissiper toute la chaleur générée par les éléments ou le brûleur de la fournaise.

Si le brûleur est activé et que la température du plénum dépasse 71°C (160°F) pendant plus de deux minutes, le mode électrique sera forcé et la température sera fixée par le potentiomètre.

Cet événement serait alors signalé par la carte de contrôle par le témoin lumineux orange «demande de chauffage». Celui-ci clignoterait 4 fois pendant deux secondes, suivi d'une pause de deux secondes.

Si l'appareil est en mode bi-énergie (combustible) et que la température du plénum dépasse 71°C (160°F) pendant 2 minutes, le brûleur sera désactivé et le mode électrique sera forcé jusqu'à ce que la température du plénum descende sous 54°C (129°F). Lorsque le mode électrique est forcé, le témoin orange clignote 4 fois en 2 secondes et s'éteint pour les 2 secondes suivantes.

PROTECTIONS THERMIQUES

Le chauffe-air SB est équipé de protections thermomécaniques qui constituent l'ultime ligne de défense contre une surchauffe éventuelle. Chaque élément comporte deux protections thermomécaniques; la première est à réarmement automatique et la seconde est à réarmement manuel. Les protections thermiques automatiques des éléments se déclenchent à 60°C (140°F) tandis que la protection thermique manuelle se déclenche à 74°C (165°F). Les protections manuelles des appareils de nouvelle génération (en fabrication depuis octobre 2015) sont à 185°F.

Protections thermiques permettant de limiter une température maximum d'air de 93°C (199°F) maximum à la sortie.

COUPLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE DE LA COMMANDE DE CHAUFFAGE

La commande de chauffage lue par la carte de contrôle ne peut faire fonctionner qu'un mode de chauffage à la fois, et ce, même si le microcontrôleur est endommagé. En effet, un circuit à couplage électromécanique (*interlock*) empêche le fonctionnement des deux modes de chauffage en même temps advenant une commande erratique du microcontrôleur.



Le chauffe-air SB ne nécessite aucun entretien particulier. Par contre, il est important d'effectuer un entretien régulier sur le système de ventilation en son entier. Il faut prendre soin de remplacer le filtre à air lorsqu'il est sale et de faire effectuer un nettoyage des conduits de ventilation lorsque nécessaire. Lors du nettoyage des conduits, le ventilateur de la fournaise doit être inspecté et nettoyé si nécessaire. Un mauvais entretien du système de ventilation entraînera une diminution de la performance du chauffe-air.

N.B. : N'activez jamais le chauffe-air si le système de ventilation n'est pas équipé d'un filtre à air.

CALCUL DU DÉBIT D'AIR

Il est possible de calculer le débit d'air du système de ventilation grâce aux deux formules suivantes :

$$\text{Débit d'air (pcm)} = \frac{\text{Watts} \times 1,72}{dT (^{\circ}\text{C})}$$

OU

$$\text{Débit d'air (pcm)} = \frac{\text{Watts} \times 3,1}{dT (^{\circ}\text{F})}$$

Où $dT = T_{\text{sortie}} - T_{\text{entrée}}$
 Watts = Puissance nominale de l'appareil

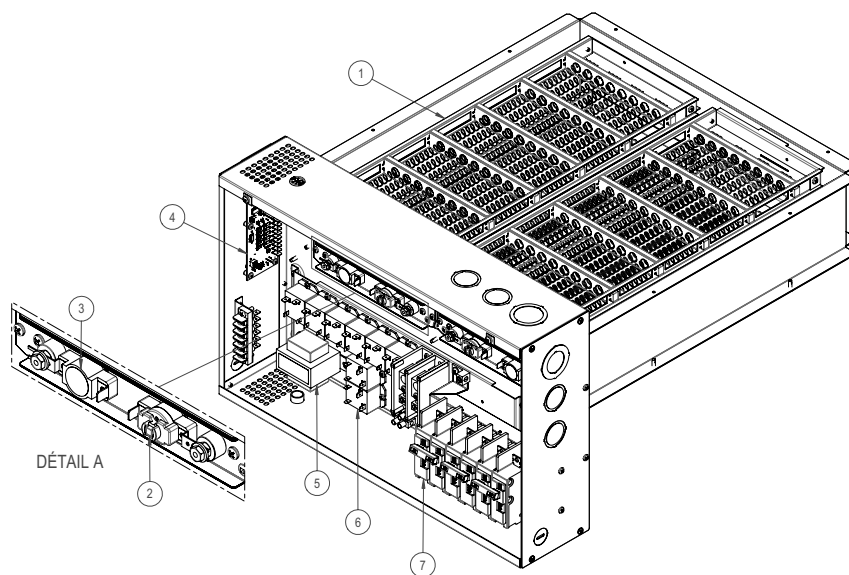
DÉPANNAGE

PROBLÈME	PIÈCE DÉFECTUEUSE OU À VÉRIFIER
L'appareil ne se met pas en marche	<ul style="list-style-type: none"> • Thermostat défectueux, mal ajusté, mal positionné ou mal raccordé • Disjoncteur ou fusible ouvert • Raccordement de l'alimentation inadéquat • Transformateur défectueux
L'appareil est alimenté mais les éléments ne fonctionnent pas	<ul style="list-style-type: none"> • Relais défectueux • La protection thermique à réarmement manuel est ouverte
L'appareil fonctionne sans arrêt	<ul style="list-style-type: none"> • Thermostat défectueux, mal ajusté, mal positionné ou mal raccordé • Pertes de chaleur dans le bâtiment supérieures à la capacité de chauffage de l'appareil
Un élément fonctionne et/ou cycle sans arrêt	<ul style="list-style-type: none"> • Relais 24V défectueux (contact probablement soudé)
Tous les éléments cyclent lors d'une demande de chauffage	<ul style="list-style-type: none"> • Ventilateur de la fournaise défectueux • Sortie et/ou entrée d'air obstruée
L'appareil surchauffe	<ul style="list-style-type: none"> • Ventilateur de la fournaise défectueux • Sortie et/ou entrée d'air obstruée
Le disjoncteur s'ouvre lors de la mise en marche de l'appareil	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement de puissance inadéquat • Tension d'alimentation supérieure à celle spécifiée par la plaque signalétique
La température ambiante désirée n'est jamais atteinte	<ul style="list-style-type: none"> • Un ou plusieurs éléments défectueux • Thermostat défectueux, mal ajusté, mal positionné ou mal raccordé • Tension d'alimentation inférieure à celle spécifiée par la plaque signalétique • Pertes de chaleur dans le bâtiment supérieures à la capacité de chauffage de l'appareil • Relais 24V défectueux • La protection thermique à réarmement manuel est ouverte
Le témoin lumineux orange clignote	<ul style="list-style-type: none"> • Trouble de sonde de température de plénum
Le témoin lumineux orange clignote 4 fois en deux secondes suivi d'une pause de deux secondes	<ul style="list-style-type: none"> • La température de l'air du plénum a dépassé 71°C - Filtre sale ou courroie ventilateur usée • Mode forcé en électrique

N.B. : Si vous n'êtes toujours pas en mesure de régler le problème après avoir vérifié ces points, débranchez l'appareil et communiquez avec votre service à la clientèle (référez-vous à la GARANTIE LIMITÉE pour obtenir les numéros de téléphone).

LISTE DES COMPOSANTS DE RECHANGE

# RÉF.	# PIÈCE	DESCRIPTION
1	ELF-SB160521	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 16" LONG., 5 KW, 240 V
1	ELF-SB160421	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 16" LONG., 4 KW, 240 V
1	ELF-SB160321	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 16" LONG., 3.5 KW, 240 V
1	ELF-SB190521	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 19" LONG., 5 KW, 240 V
1	ELF-SB190421	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 19" LONG., 4 KW, 240 V
1	ELF-SB190321	ÉLÉMENT ASSEMBLÉ SB, 19" LONG., 3.5 KW, 240 V
2	PROT-065	PROTECTION THERMIQUE, 165°F, RÉARMEMENT MANUEL
2	PROT-017	PROTECTION THERMIQUE, 185°F, RÉARMEMENT MANUEL
3	PROT-019	PROTECTION THERMIQUE, 140°F, RÉARMEMENT AUTOMATIQUE
4	CIR-023 SB	CARTE ÉLECTRONIQUE POUR CHAUFFE-AIR SB PROGRAMMÉE
5	TRF200040D	TRANSFORMATEUR, 208-240/24/40VA, CL.2 CL.B
6	REL-006	RELAIS 1 PÔLE 30A/250VAC 24VDC
7	BREA-001	DISJONCTEUR 120/240V 30A 2P
7	BREA-002	DISJONCTEUR 120/240V 40A 2P
7	BREA-003	DISJONCTEUR 120/240V 50A 2P



GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE LIMITÉE

La présente garantie limitée est celle offerte par Stelpro Design inc. (« Stelpro ») pour le produit fabriqué par Stelpro suivant : modèle SB. **Veillez lire attentivement la présente garantie limitée.** Sous réserve des dispositions de cette garantie, Stelpro garantit ses produits et leurs composants contre tout défaut de matériel ou de fabrication pour la période suivante, et ce, à compter de la date d'achat : **3 ans**. Cette garantie s'applique à l'**acheteur d'origine** seulement; elle n'est pas transférable et ne peut être prolongée ou étendue.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Si l'appareil devient défectueux durant la période de garantie, vous devez couper son alimentation électrique au panneau principal et communiquer avec 1) votre installateur ou votre fournisseur, 2) votre centre de services ou 3) le service à la clientèle de Stelpro, lesquels vous indiqueront la procédure à suivre. Dans tous les cas, vous devez avoir une **copie de votre facture** et fournir les **renseignements inscrits sur la plaque signalétique** du produit. Stelpro se réserve le droit d'inspecter ou de faire inspecter tout produit ou toute pièce avant d'honorer une réclamation. Stelpro se réserve également le droit de remplacer l'appareil, de rembourser son prix d'achat ou de réparer ou de faire réparer une pièce défectueuse. Veuillez noter que les réparations effectuées dans le cadre de la période de garantie doivent être préalablement autorisées par écrit par Stelpro et effectuées par une personne autorisée par Stelpro.

Avant de retourner un produit à l'usine de Stelpro, vous devez avoir un numéro d'autorisation (RMA) de Stelpro. Vous obtiendrez ce dernier en appelant le service à la clientèle au : **1-800-363-3414** (électriciens et distributeurs – français), **1-800-343-1022** (électriciens et distributeurs – anglais) ou **1-866-766-6020** (consommateurs). Le numéro d'autorisation doit être clairement écrit sur le colis ou celui-ci sera refusé.

CONDITIONS, EXCLUSIONS ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ

La présente garantie est exclusive et en lieu et place de toute autre garantie (à l'exception des droits de propriété), expresse ou implicite. De plus, Stelpro décline expressément et exclut toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation à une fin particulière.

La responsabilité de Stelpro se limite à ce qui est prévu dans la présente garantie. Stelpro ne peut en aucun cas être assujettie à toute autre obligation ou responsabilité quelconque, qu'elle soit de source contractuelle ou extracontractuelle ou autre théorie du droit, en ce qui concerne les biens et services qu'elle offre, ou ne peut être tenue responsable d'aucun engagement, geste ou omission à cet égard. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Stelpro décline expressément toute responsabilité relative aux dommages matériels ou aux préjudices corporels; aux pénalités; aux dommages-intérêts spéciaux ou punitifs; aux pertes de bénéfices ou d'utilisation; au coût du capital; au coût des produits, des installations ou des services de remplacement; aux mises à l'arrêt; aux ralentissements; à tout autre type de perte pécuniaire. Stelpro décline également toute responsabilité relative aux réclamations de clients ou de toute autre tierce partie pour de tels dommages. En outre, Stelpro refuse de prendre en charge tout dommage indirect, accessoire et éventuel de quelque nature qu'il soit.

La présente garantie ne couvre pas les dommages ou bris résultant de : 1) une mauvaise installation ou un entreposage inadéquat; 2) un usage abusif ou anormal, un mauvais usage, un manque d'entretien, un entretien inadéquat (autre que celui prévu par Stelpro) ou un usage différent de celui pour lequel l'appareil a été conçu; 3) une catastrophe naturelle ou un événement hors du contrôle de Stelpro, y compris, mais non limité à, un ouragan, une tornade, un tremblement de terre, une attaque terroriste, une guerre, une surtension, une inondation, un dégât d'eau, etc. Cette garantie ne couvre pas les dommages et bris accidentels, intentionnels ou causés par une négligence de la part de l'utilisateur ou du propriétaire du produit. De plus, elle ne couvre pas les coûts liés au débranchement, au transport et à l'installation du produit.

Cette garantie se limite à la réparation de l'appareil, à son remplacement ou au remboursement de son prix d'achat, **au choix de Stelpro**. Les pièces remplacées ou réparées avec l'autorisation écrite de Stelpro dans le cadre de la période de garantie seront elles-mêmes garanties pour la durée restante de la garantie de la pièce initiale. La présente garantie ne sera pas valide et Stelpro pourra refuser toute réclamation si l'appareil a été **modifié de quelque façon que ce soit** sans l'autorisation préalable écrite de Stelpro ou si les numéros affichés sur la plaque signalétique ont été enlevés ou modifiés. Cette garantie ne couvre pas les égratignures, les bosselures, la corrosion ou la décoloration causée par une chaleur excessive, des produits de nettoyage chimiques ou des agents abrasifs. De plus, elle ne couvre pas les dommages ou bris survenus durant le transport de l'appareil.

Certains États ou certaines provinces ne permettent pas de limitation sur la durée d'une garantie implicite et d'autres ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs. Ainsi, les présentes limitations et exclusions pourraient ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également jouir d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un État à l'autre et d'une province à l'autre.

GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE GARANTIE LIMITÉE